

LES ATELIERS MAXI2P® VR

Unité Mobile



Sécurité
Incendie

La proximité des ateliers en petits groupes, la diversité des méthodes d'apprentissage, l'innovation de la réalité virtuelle et des conditions réelles en MAXI2P.



#1 POUR QUI ?

Pour les établissements qui souhaitent former le personnel rapidement, efficacement et conformément à la réglementation.
Pour les établissements qui souhaitent une formation inédite, de proximité, et alliant pratique, théorie et nouvelles technologies.

#2 POURQUOI ?

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

#3 QUAND ?

La formation à la manipulation des premiers secours et à l'évacuation doit être réalisée au moins une fois et tous les 6 mois pour les établissements à partir de 50 salariés ou qui entreposent ou manipulent des matières inflammables.

#4 QUELLE EST VOTRE SITUATION ?

- > Vous souhaitez former votre personnel à éteindre un départ de feu ou plus dans des conditions ultra-réalistes et toute en sécurité
- > Vous ne disposez pas de salle de formation ni d'aire de feu appropriées.
- > Votre personnel ne peut pas s'absenter :
 - > Trop longtemps de son poste de travail
 - > Ni en trop grand nombre
- > Vous souhaitez optimiser les temps de formation en limitant les déplacements dans l'entreprise entre la partie théorique en salle et la partie pratique à l'extérieur.
- > Vous souhaitez sensibiliser votre personnel à la rapidité de la propagation d'un feu et des fumées.
- > Vous souhaitez une formation incendie alliant prévention des risques et protection.



#5 LES UNITÉS MOBILES Si2P

// Permettre au stagiaire :

- > D'acquérir les comportements et gestes sûrs et appropriés.
- > D'être en position d'acteur de sa formation et à même d'adapter son comportement face aux situations d'urgence.
- > D'encourager une implication forte.
- > D'être sensibilisé à la prévention du risque incendie, aux différents types d'extincteurs, aux messages d'alarme et d'alerte.
- > De préserver sa vie, celle de ses collègues et son outil de travail.

// Enseignement adapté aux risques spécifiques de votre établissement.

// Equipements pédagogiques conformes à la réalité : de véritables extincteurs comme dans vos établissements, des mises en situation réelles (départ de feu réel en milieu clos ultra-sécurisé).

// Véhicules climatisés, sièges individuels.

// Dimensions du Maxi2P® : Hauteur : 3,6m, Longueur : 12 m, Largeur : 2,9m



Cliquez [\[ici\]](#) pour voir la présentation de nos unités mobiles

#6 POURQUOI CHOISIR LE Maxi2P® ?

// Jusqu'à 40 stagiaires par journée de formation.

// Des petits groupes de 4 maximum pour une meilleure intégration et de la pratique et une proximité avec le formateur.

// Une simulation de chasse aux risques en réalité virtuelle.

// Un stagiaire toujours occupé sur l'une des activités : pratique sur feu réel, réalité virtuelle.

// Une aire de feu très ouverte sur l'extérieur pour être moins oppressé et occultable sur demande pour plus de sensations.

// 6 foyers réels et sécurisés pour varier les mises en situation.

// Scénarios multiples : feux d'archives, feux de poubelle, feu d'armoire à liquide inflammable, fuite de gaz enflammée, feu d'armoire électrique, feu de carton, feu de liquide inflammable sous rétention, feu de liquide en fuite, feu avec fumée froide, feu avec fumée chaude, feu sans fumée...

// Accès multiples à l'air de feu pour varier les mises en situation.

// Possibilité d'étudier des feux spécifiques à votre établissement (ex: feu de vêtement, feu de cacao...)

// Des thématiques de formation variées : Manipulation des extincteurs et RIA, EPI, ESI, évacuation

// Un environnement respecté :

- > Eaux d'extinctions récupérées.
- > Combustible au pouvoir fumigène réduit.
- > Pas de résidus de combustion au sol.

// Une sécurité garantie :

- > Les installations gaz et électriques vérifiées tous les ans par un bureau de contrôle indépendant.
- > Les systèmes gaz asservis à une électrovanne temporisée et un coup de poing d'arrêt d'urgence permettant de couper l'arrivée de gaz en cas de problème.
- > Le système de ventilation mécanique/naturel a fait l'objet d'une étude par la CARSAT afin de garantir la non-toxicité des gaz de combustion.

#7 LES SOLUTIONS Si2P



Cliquez [\[ici\]](#) pour nous contacter



NOS UNITÉS MOBILES SONT
PRÉSENTES PARTOUT EN FRANCE !